



Un monde propulsé
à l'énergie verte

Xebec Adsorption Inc.

Rapport de gestion

**Pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2009**

Des informations additionnelles sur la Société sont disponibles sur le site SEDAR à www.sedar.com.

À PROPOS DE XEBEC ADSORPTION INC.

Xebec Adsorption Inc. (« Xebec » ou « la Société ») est un fournisseur de solutions d'énergie verte auprès de sociétés et de gouvernements cherchant à réduire leur empreinte carbone. Avec plus de 1 300 clients mondialement, Xebec conçoit, développe et fabrique des produits novateurs qui transforment des gaz bruts en énergie verte commercialisable. La stratégie de Xebec est centrée sur l'établissement d'une position de meneur dans les marchés où la demande pour le traitement des biogaz, la déshydratation du gaz naturel et la purification de l'hydrogène est en croissance. Ayant son siège social à Montréal (QC), Xebec est une société d'envergure mondiale avec des installations de fabrication à la fine pointe de la technologie à Montréal et à Shanghai, des installations de R&D à Vancouver (C.B.) ainsi qu'un réseau de ventes et de distribution en Amérique du Nord, Asie et Europe. Xebec (www.xebecinc.com) se transige à la bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « XBC ».

À PROPOS DE CE RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion et d'analyse contient des énoncés prospectifs, incluant des énoncés relatifs à notre succès, la technologie et les occasions de marché. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « pouvoir », « indiquer », « continuer », « planifier », « avoir l'intention de », et « projeter », employés au futur ou conditionnel, ou expressions semblables suggérant des résultats ou événements futurs, bien que certains énoncés prospectifs ne contiennent pas ces termes spécifiques. Des exemples de tels énoncés incluent, sans y être limités, des énoncés concernant : (i) les actions qui seront entreprises pour atteindre les objectifs stratégiques de la Société ; (ii) les principaux facteurs de marché qui ont un impact sur le succès de la Société ; (iii) les intentions quant aux travaux futurs de développement de la production de biogaz ; (iv) les attentes en ce qui concerne les activités commerciales et les commandes qui peuvent être reçues en 2010 et par après ; (v) les tendances et le développement des marchés cibles de la Société ; (vi) les opportunités de marchés de la Société ; (vii) les avantages des produits de la Société ; (viii) l'intention d'établir des accords avec des partenaires ; (ix) l'impartition future ; x) l'intention de ne pas vendre des installations intégrées de biogaz en Europe ; (xi) les attentes face aux concurrents ; (xii) l'impact attendu des risques décrits et des incertitudes ; et (xiii) l'intention de verser des dividendes. Ces énoncés ne sont ni des promesses ni des garanties, mais comportent des risques connus et inconnus et des incertitudes qui peuvent faire en sorte que nos résultats réels, notre niveau d'activité ou notre rendement diffèrent de façon significative des résultats futurs, du niveau d'activité ou du rendement énoncés ou suggérés par ces énoncés. Ces risques incluent, sans y être limités, les risques liés à l'évolution du chiffre d'affaires, les résultats d'opération, l'industrie et les produits, la technologie, la concurrence, la conjoncture économique générale et les facteurs décrits en détail sous la rubrique « Risques et incertitudes » dans la notice annuelle de Xebec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, lequel est disponible sur SEDAR à www.sedar.com et sur le site de Xebec à www.xebecinc.com

Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont aussi basés sur des hypothèses que la Direction croit être actuelles et raisonnables, la Société ne peut assurer le lecteur que les résultats réels seront en accord avec les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion. Des exemples de tels hypothèses incluent, sans y être limités, des hypothèses concernant : (i) les tendances dans certains marchés et la conjoncture économique générale ; (ii) le rythme et le résultat du développement technologique ; (iii) l'identité et les actions attendues des concurrents et des clients ; et (iv) la valeur du dollar canadien. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont formulés à la date de ce rapport et sont expressément sujets à cette mise en garde. Sauf si elle y est tenue par la loi, la Société n'a aucune obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés.

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars figurant dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

PERFORMANCE GLOBALE

Le 12 juin 2009, Xebec a complété une prise de contrôle inversée de QuestAir et est devenue une société cotée sur le TSX. Cette transaction a été entreprise afin de regrouper des technologies de purification des gaz complémentaires, des réseaux de distribution mondiaux dans les marchés à forte croissance de l'Amérique du Nord, de l'Asie et de l'Europe, ainsi que des capacités de fabrication à faibles coûts et de chaîne d'approvisionnement. La Société a l'intention de profiter de toutes les synergies possibles afin d'accroître sa part de marché dans l'énergie verte, tels l'amélioration des biogaz, la déshydratation des gaz naturels et la purification de l'hydrogène. De plus amples détails concernant la transaction peuvent être trouvés à la note 5 des états financiers.

Andrew Hall, l'ancien chef de la direction de QuestAir, a été relocalisé en Chine et a pris en charge l'entière responsabilité du développement de nos activités dans la région Asie / Pacifique. Cette région offre à Xebec d'excellentes perspectives de croissance dans le secteur industriel, les carburants de remplacement et le domaine des technologies vertes. La plus grande partie du plan d'intégration a été complété. Certaines synergies additionnelles pourront se matérialiser lorsque les baux viendront à échéance en 2012.

Depuis la fusion, Xebec a mis l'accent sur le développement de solutions de traitement des biogaz, ce qui permet de s'établir en meneur sur le marché.

Alors que la fusion a permis à la Société de devenir un joueur plus important dans le secteur des gaz naturels renouvelables et de la purification des gaz, les ventes de certains produits ont ralenti dans la dernière partie de l'année en raison du climat général de récession. Les ventes ont également été touchées par le fait que certains contrats de services d'ingénierie n'ont pas été renouvelés lors du quatrième trimestre de 2009.

Vers la fin de 2008, l'usine de Shanghai, Chine, est entrée en fonction, augmentant la présence de Xebec dans la région et permettant ainsi à Xebec d'être un fabricant de produits de qualité à coût réduit. Par conséquent, l'exercice 2009 reflète une année complète d'exploitation pour l'usine de Shanghai par rapport à un trimestre d'exploitation en 2008. Des bureaux régionaux de ventes ont également été ouverts à Singapour en janvier 2009 et à Newcastle (RU) en octobre 2009.

Bien que les produits ont augmenté de 11 % en 2009 par rapport à 2008, la Société a encouru une perte nette de 6,7 millions \$ comparativement à un bénéfice net de 0,7 millions \$ en 2008. Les résultats financiers ont été influencés de façon significative par la fusion de la Société avec QuestAir en milieu d'année ; les opérations ont été intégrées, l'orientation stratégique recentrée, le développement de nouveaux produits lancés et les ventes ont faibli au cours du quatrième trimestre.

À court et moyen terme, l'avenir pour l'énergie renouvelable est très positif. Les initiatives en énergie verte sont en hausse dans les priorités des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux du monde entier. Les entreprises et les consommateurs sont de plus en plus à la recherche de solutions en énergie verte pour protéger l'environnement. Nous sommes convaincus que Xebec, avec ses lignes de produits complémentaires, ses bonnes relations avec la clientèle, sa présence mondiale, sa chaîne d'approvisionnement et sa fabrication à faible coût, est bien positionnée pour répondre à cette demande croissante.

Nos efforts immédiats sont axés sur le développement de nouvelles affaires. Avec l'intégration de QuestAir, Xebec est bien positionnée pour accroître ses parts de marché dans le marché en expansion de l'amélioration des biogaz.

Alors que certains de nos marchés cibles ont été au ralenti dans la dernière partie de 2009, nous entrevoyons des signes de l'augmentation des activités dans tous les secteurs d'activités, spécialement l'intérêt pour les projets en énergie renouvelable aux États-Unis, en Corée du Sud,

en Chine, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Canada. Au début de 2010, Xebec a conclu la signature de deux contrats d'usines de traitement des biogaz en Californie et en Corée du Sud.

Le ralentissement des ventes lors du dernier trimestre de 2009 a créé une certaine pression sur les flux de trésorerie durant cette période de transition, de sorte que la Société a émis un placement privé d'actions le 25 novembre 2009 pour un produit brut de 6,4 millions \$, ce qui a aidé à financer les opérations en cours.

INFORMATIONS ANNUELLES CHOISIES

En millions de dollars (sauf les données par action)

	2009	2008	2007 *
	\$	\$	\$
Produits	18,7	16,8	6,5
Bénéfice net (perte nette)	(6,7)	0,7	0,2
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué (\$ / action) **	(0,42)	0,08	ND
Total de l'actif (au 31 décembre)	20,9	10,7	4,7
Total du passif à long terme (au 31 décembre)	2,3	2,4	2,3

* Les informations financières de 2007 comptent neuf mois seulement.

** Xebec n'était pas une société cotée à la bourse avant le 12 juin 2009. Pour les fins du calcul du bénéfice par action de 2008, la Société a utilisé le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 12 juin 2009.

Tenant compte de la nature et du stade précoce des affaires de Xebec, il n'y a pas d'apparence de périodes saisonnières ni de tendances perceptibles en ce moment. Les facteurs suivants peuvent expliquer certaines des variations observées au cours de cette période de trois ans.

Xebec résulte de la fusion avec QuestAir le 12 juin 2009. Les états financiers comparatifs de 2008 sont ceux de Xebec et les états financiers de 2009 incluent les comptes de QuestAir à compter du 12 juin 2009. En plus des coûts de transaction, il y a eu des coûts d'intégration significatifs, des coûts additionnels d'exploitation, des coûts de réglementation et de conformité lors de la seconde moitié de 2009.

L'usine de fabrication de Shanghai est entrée en fonction dans le dernier trimestre de 2008 et des bureaux de ventes régionaux ont été ouverts à Singapour, dans le premier trimestre de 2009, et à Newcastle, dans le dernier trimestre de 2009.

La Société a encouru des frais de garantie importants au cours du quatrième trimestre de 2009.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Emplacement des clients

En millions de dollars	Exercice terminé le 31 décembre	
	2009	2008
Amérique du Nord	8,0	8,5
Amérique du Sud	3,8	-
Moyen-Orient	4,5	3,8
Asie	1,7	0,8
Europe	0,7	3,7
Total	18,7	16,8

Gammes de produits

En millions de dollars	Exercice terminé le 31 décembre	
	2009	2008
Séchoirs de gaz naturel	11,1	12,2
Filtration de gaz comprimé	3,0	3,6
Séchoirs d'air	1,3	1,0
Purification de gaz	1,8	-
Services d'ingénierie	1,5	-
Total	18,7	16,8

Pour 2009, les produits totaux étaient de 18,7 millions \$, une hausse de 11 % comparativement à 16,8 millions \$ en 2008. La croissance a été alimentée par les produits de purification des gaz et des services d'ingénierie, lesquels sont devenus des produits de la Société suite à la fusion avec QuestAir. La demande pour certains produits a diminué au cours de l'année suite aux faibles conditions de marché, notamment en Amérique du Nord. Toutefois, une croissance a été réalisée dans d'autres régions. Les ventes aux clients de l'Asie ont été facilitées par la présence de notre usine à Shanghai et par l'ouverture du bureau des ventes à Singapour permettant ainsi de desservir les clients d'Asie du Sud et ainsi soutenir notre projet d'expansion dans la région.

Le carnet de commandes est évalué à approximativement 8,0 millions \$.

Bénéfice net

En 2009, la perte nette a été de 6,7 millions \$ ou 0,42 \$ par action comparativement à un bénéfice net de 0,7 million \$ ou 0,08 \$ par action pour l'exercice 2008; reflétant une diminution du bénéfice brut de 1,9 millions \$ et une hausse de 4,0 millions \$ dans les frais de vente et d'administration.

Bénéfice brut

En millions de dollars (excepté la marge brute)	Exercice terminé le 31 décembre	
	2009	2008
Produits	18,7	16,8
Coût des marchandises vendues	14,5	10,7
Bénéfice brut	4,2	6,1
Marge brute (%)	23 %	36 %

Le bénéfice brut de 2009 était de 4,2 millions \$, une baisse par rapport à 6,1 millions \$ en 2008. Les niveaux inférieurs du bénéfice brut et de la marge brute en 2009, comparativement à 2008, reflètent l'effet combiné de la hausse des dépenses de garanties et du changement dans la combinaison des ventes avec une plus grande proportion de produits à faible marge brute vendus en 2009.

Les charges de garanties encourues en 2009 s'élevant à 1,2 millions \$ et incluant 1,1 millions \$ dans le quatrième trimestre, ont été significativement plus élevées que les provisions prises initialement. Plus précisément, les dépenses élevées résultent des demandes spécifiques de deux clients et, pour lesquels, la gamme de produits est différente. Dans chaque cas, les demandes étaient différentes et la direction croit qu'elles sont uniques et ne se reproduiront pas dans le futur.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration étaient de 8,8 millions \$ en 2009 comparativement à 4,8 millions \$ en 2008.

La hausse d'une année à l'autre est attribuable à l'augmentation des effectifs et des espaces de bureau suite à la fusion avec QuestAir, l'ajout d'installations à Shanghai, Singapour et Newcastle afin de supporter la croissance et les coûts additionnels associés au fait que la Société est devenue publique.

Frais financiers

Les frais financiers ont diminué passant de 348 106 \$ en 2008 à 233 862 \$ en 2009 suite à la baisse des taux d'intérêt et la réduction de la dette à long terme.

Perte de change

En 2009, la Société a subi une perte de change de 518 319 \$ comparativement à un gain de change de 239 402 \$ en 2008. La variation est principalement attribuable à la combinaison du renforcement du dollar canadien en 2009 et de la juste valeur marchande des actifs financiers dérivés qui sont devenus des passifs financiers dérivés résultant en une perte de 326 551 \$ au 31 décembre 2009. Les passifs financiers dérivés sont relatifs à des contrats, libellés en euros, avec des parties étrangères.

Amortissement

La dépense d'amortissement a augmenté passant de 194 412 \$ en 2008 à 527 389 \$ en 2009. Ceci reflète l'ajout d'installations de production en Chine dans le quatrième trimestre de 2008 ainsi que l'ajout des immobilisations corporelles provenant de la fusion avec QuestAir.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Exercice terminé le 31 décembre 2009				Exercice terminé le 31 décembre 2008 **			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	Retraité 31 déc.	Retraité 30 sept.	Retraité 30 juin	Retraité 31 mars
En millions de dollars								
Produits	3,8	5,9	4,3	4,7	7,4	2,7	4,7	2,0
Bénéfice net (perte nette)	(5,0)	(1,2)	(0,7)	0,2	1,1	(0,2)	0,2	(0,5)
Bénéfice (perte) par action de base et dilué *	(0,23)	(0,06)	(0,06)	0,02	0,13	(0,03)	0,02	(0,04)

* Xebec n'était pas une société cotée à la bourse avant le 12 juin 2009. Pour les fins du calcul du bénéfice par action des trimestres de mars 2009 et de 2008, la Société a utilisé le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 12 juin 2009.

** Certains résultats trimestriels de 2008 diffèrent des informations présentées précédemment suite à des changements au retraitement.

Tenant compte de la nature et du stade précoce des activités de Xebec, il n'y a pas d'apparence de périodes saisonnières ni de tendances perceptibles en ce moment.

Xebec résulte de la fusion avec QuestAir le 12 juin 2009. Les résultats financiers pour les trois derniers trimestres de 2009 incluent les comptes de QuestAir depuis le 12 juin 2009. Le premier trimestre de 2009 et les quatre trimestres de 2008 sont ceux de Xebec. En plus des coûts de transaction, il y a eu des coûts d'intégration significatifs, des coûts additionnels d'exploitation, des coûts de réglementation et de conformité au cours de la seconde moitié de 2009.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie de la Société provenant des activités liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement, tels que présentés dans les états de flux de trésorerie consolidés, se résument comme suit :

En millions de dollars	Pour l'exercice terminé le 31 décembre		
	2009 \$	2008 \$	Variation \$
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) activités d'exploitation	(3,2)	(0,9)	(2,3)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) activités d'investissement	3,4	(0,7)	4,1
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) activités de financement	4,8	1,8	3,0

Compte tenu de la nature et du stade précoce des affaires de Xebec, la Société requiert du financement externe pour rencontrer ses besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation et d'investissement.

En 2009, les activités d'exploitation de la Société ont nécessité l'utilisation de plus de liquidités qu'en 2008 en raison de la perte nette encourue, qui a été partiellement compensée par la hausse des liquidités du fonds de roulement. Les activités d'investissement ont fourni des liquidités entre autres par le fait que Xebec a acquis 5,0 millions \$ lors de sa fusion avec QuestAir. Les liquidités provenant des activités de financement sont plus élevées car la Société a obtenu 5,9 millions \$ additionnels (déduction faite des frais d'émission) lors de l'émission d'un placement privé d'actions en novembre 2009. Ces fonds ont été utilisés pour financer les opérations et les investissements, ainsi que pour rembourser une partie de la dette.

Au 31 décembre 2009, la Société avait 5,4 millions \$ d'encaisse, 0,5 million \$ sous forme d'emprunts bancaires et 2,3 millions \$ de dette à long terme, duquel 0,4 million \$ est dû en 2010.

La Société dispose de facilités de crédit au montant de 1,5 millions \$, lesquelles portent intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de la Société plus 0,60 % par année et sont limitées par certaines exigences relatives aux comptes clients. De plus, la Société a accès à des facilités de crédit de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de la Société plus 1,5 % par année et qui sont limitées à certaines exigences relatives aux frais préliminaires à la livraison. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque de 1er rang de 4,0 millions \$ sur tous les biens meubles de la Société et est renouvelable annuellement selon certaines conditions. La Société doit également respecter certains ratios financiers tels un ratio minimal du fonds de roulement et un ratio maximal de la dette à long terme sur l'actif corporel net. Au 31 décembre 2009, la Société respecte ces ratios financiers. À la fin de l'exercice, le montant inutilisé des premières facilités de crédit est de 1,5 millions \$ et approximativement de 3 100 \$ pour les deuxièmes facilités de crédit.

De plus, la Société a accès à une facilité de crédit rotative à demande au montant de 1,0 million \$ par voie de lettres de crédit et lettres de garantie. Au 31 décembre 2009, la partie inutilisée de cette facilité de crédit était d'environ 922 000 \$ (869 000 \$ en 2008).

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles, incluant les versements pour les cinq prochains exercices et suivants.

Obligations contractuelles (en millions de dollars)	Versements dus par période				
	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	4 – 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme	2,3	0,4	0,3	0,3	1,3
Contrats de location-exploitation	1,2	0,6	0,4	0,2	-
Total des obligations contractuelles	3,5	1,0	0,7	0,5	1,3

Le risque de liquidités est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Pour plus d'informations, s'il-vous-plaît vous référez à la section intitulée « Risques financiers et autres ».

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Aucune action privilégiée n'a été émise.

Actions ordinaires

Le 12 juin 2009, un total de 8 638 496 actions ordinaires ont été réputées émises et en circulation juste avant la prise de contrôle inversée de QuestAir. Lors de la conversion des 300 000 actions privilégiées de l'ancienne société Xebec Adsorption, 769 231 actions ordinaires ont été émises aux actionnaires de Xebec. Le 12 juin 2009, lors de la prise de contrôle inversée, 11 269 318 actions ordinaires additionnelles, représentant les actions ordinaires initialement émises aux actionnaires de QuestAir, ont été réputées émises par la Société.

Le 25 novembre 2009, la Société a conclu un placement privé pour 8 585 400 unités à un prix de 0,75 \$ par unité, soit un produit brut de 6 439 050 \$. Le produit net tiré de l'émission après déduction des frais de souscription et des frais d'émission s'élève à 5 886 298 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de Xebec et de la moitié d'un bon de souscription d'actions ordinaires, donnant droit au détenteur d'acquérir, pour chaque bon, une action ordinaire au prix de 1,10 \$ jusqu'au 25 mai 2011.

À la suite du regroupement d'entreprises (décrit à la note 5 des états financiers), la Société a également émis 5 834 249 actions ordinaires, lesquelles sont entiercées. Ces actions pourraient être disponibles aux actionnaires de l'ancien Xebec à l'atteinte d'objectifs financiers spécifiés, mesurés au 31 décembre 2009 et 2010. Les objectifs du 31 décembre 2009 n'ont pas été atteints. Par conséquent, ces actions continuent d'être considérées restreintes, émises mais non en circulation. La charge de rémunération à base d'actions pour ces options est comptabilisée en se basant sur les estimations de la direction quant à l'atteinte des objectifs financiers sur la période d'acquisition des droits. Les montants comptabilisés à titre de rémunération à base d'actions durant l'exercice 2009 ont été renversés dans le quatrième trimestre, amenant ainsi la charge à zéro pour 2009. Des montants pourraient être enregistrés en 2010.

En conséquence, au 29 mars 2010, le nombre d'actions ordinaires de Xebec émises était de 35 096 694, incluant les 5 834 249 actions ordinaires entiercées, tel que décrit précédemment.

Bons de souscription d'actions en circulation

Au 31 décembre 2009, 17 167 824 bons de souscription étaient en circulation, dont 12 180 000 bons de souscription permettent au détenteur d'acquérir, pour chaque bon, une action ordinaire additionnelle au prix de 2,15 \$ jusqu'au 13 mai 2010 et 180 000 bons permettent au détenteur d'acheter, pour chaque bon, une action ordinaire au prix de 1,50 \$ jusqu'au 13 mai 2010. Des 4 807 824 bons restants, 4 292 700 bons permettent au détenteur d'acquérir, pour chaque bon, une action ordinaire au prix de 1,10 \$ jusqu'au 25 mai 2011 et 515 124 bons permettent au détenteur d'acquérir, pour chaque bon, une action ordinaire au prix de 0,77 \$ jusqu'au 25 mai 2011.

Ces derniers bons de souscription sont sujets à un délai d'expiration accéléré, si à tout moment après le 31 décembre 2009, le cours de clôture de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto (« TSX ») est égal ou supérieur à 1,60 \$ pour 20 jours de bourse consécutifs, auquel cas la Société peut donner au détenteur un avis écrit comme quoi les bons de souscription expireront à 17h00 (heure de Toronto) le 30^e jour suivant la réception de cet avis.

La capacité d'exercer les 6 180 000 bons émis lors de la prise de contrôle inversée est conditionnelle à l'exercice des bons restants qui avaient été émis précédemment.

Options d'achat d'actions en circulation

Lors de la prise de contrôle inversée, la Société a pris en charge le régime de rémunération à base d'actions (le « régime ») de QuestAir, lequel permet l'émission d'options d'achat d'actions, de droits à la plus-value d'actions, d'actions restreintes, d'unités d'actions restreintes, d'attributions liées au rendement et d'autres attributions à base d'actions. En vertu du régime, le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises pour l'ensemble des ententes d'encouragement à base d'actions est limité au plus élevé de 591 560 et 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 31 décembre 2009, le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le régime d'encouragement à base d'actions est de 2 696 839 actions.

En vertu du régime, les options d'achat d'actions sont octroyées à un prix d'exercice qui ne peut être inférieur au prix moyen pondéré des actions ordinaires pour les cinq jours de bourse précédant la date de l'octroi. Les options d'actions sont généralement acquises sur une période de quatre ans et peuvent être exercées sur une période de sept ans à compter de la date d'octroi.

Au 31 décembre 2009, la Société avait 139 052 options en circulation, en vertu du régime, avec un prix moyen pondéré de levée de 5,49 \$.

ARRANGEMENTS FINANCIERS HORS-BILAN ET FINANCEMENT CONDITIONNEL

Avant la transaction du 12 juin 2009, Xebec a reçu des contributions provenant de différents programmes du gouvernement canadien afin de supporter le développement et la commercialisation de notre technologie de purification des gaz. La Société n'a pas eu de nouveaux accords financiers hors-bilan depuis cette date.

Un sommaire de ces accords financiers est fourni dans les tableaux ci-dessous :

Partenariat Technologique Canada (« PTC »)

Au 30 septembre 2008, QuestAir a reçu 8 139 937 \$, sous forme de prêt à remboursement conditionnel, du programme de contributions PTC, via une entente administrée par Industrie Canada. Ces fonds sont remboursables sous la forme de redevances annuelles à certaines conditions. Au cours de l'exercice, QuestAir a terminé les négociations avec PTC pour amender l'entente, entre autres, pour éliminer certaines étapes de développement, pour prolonger la date d'application de certaines étapes et pour réduire la contribution et les redevances. Le montant reçu selon l'accord est sujet à une vérification finale par Industrie Canada. QuestAir a conclu un accord financier similaire avec PTC en 1999 et avait reçu un total de 4 762 503 \$ de mars 1999 à juillet 2002. Ce financement est également remboursable à certaines conditions. Les obligations de remboursement et le total des redevances remboursables effectuées à ce jour pour ces programmes sont présentés ci-dessous :

Date d'attribution des fonds	Description	Redevances	Durée	Paiements de redevances à date
6 juin 2003	Programme d'adsorption modulée en pression et de gestion des gaz à cycle rapide	Redevances annuelles de 1,165 % des produits bruts d'exploitation (0,471 % à partir du 1 ^{er} octobre 2009)	La période de paiement des redevances a débuté le 1 ^{er} octobre 2005 et se terminera à la première date du 30 septembre 2022 ou de la date où le plafond de redevances cumulatives de 18,8 millions \$ sera atteint.	Paiements cumulatifs : 797 967 \$ Paiements futurs courus : 165 557 \$
31 mars 1999	Programme d'adsorption modulée en pression	Redevances annuelles de 1,8 % des produits bruts tirés du projet et des produits reliés aux piles à combustible	La période de paiement des redevances se termine au plus tard de la date du paiement de tous les montants dus au Ministère ou 2015. Le remboursement cumulatif maximum est de 8,75 millions \$	Paiements cumulatifs : 56 736 \$ Paiements futurs courus : 0 \$

Département de l'efficacité des ressources naturelles et le programme d'énergie de remplacement

En 2005, QuestAir s'est vu attribué une subvention de 225 000 \$ du gouvernement du Canada, au titre du Programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement du ministère des Ressources naturelles. En 2004, QuestAir recevait une subvention similaire de 193 944 \$ en vertu du même programme. Les deux subventions accordées sont remboursables à certaines conditions. Le remboursement des obligations et le total des redevances remboursables faits à ce jour pour ces programmes sont présentés ci-dessous.

Date d'attribution des fonds	Description	Redevances	Durée	Paiements des redevances à date
4 janvier 2005	Développement d'un adsorbant structuré pour la séparation d'hydrogène de haute pureté	Redevances annuelles de 0,12 % des produits bruts tirés du projet	La période de paiement des redevances débute à la date des premiers revenus du projet et se prolongera jusqu'au 31 mars 2015, jusqu'à un remboursement cumulatif maximum de 225 000 \$, selon la première des deux dates	Paiements cumulatifs : 5 592 \$ Paiements futurs courus : 0 \$
6 janvier 2004	Développement d'un dispositif augmentant l'efficacité du système de piles à combustible à haute température	Redevances annuelles de 0,12 % des produits bruts tirés du projet	La période de paiement des redevances débute à la date des premiers revenus du projet et se prolongera jusqu'au 31 mars 2014, jusqu'à un remboursement cumulatif maximum de 193 944 \$, selon la première des deux dates	Paiements cumulatifs : 0 \$ Paiements futurs courus : 0 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES

Risque de liquidités

Bien que la Société a subi une perte d'exploitation de 6 732 414 \$ et a eu des sorties de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 3 244 860 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a terminé l'année avec un montant d'encaisse s'élevant à 5 447 702 \$, un fonds de roulement de 5 083 707 \$ et un accès à des facilités de crédit inutilisées de 1 500 000 \$. Au cours du quatrième trimestre de 2009, la direction a procédé à la clôture d'un placement privé qui a généré un produit net de 5 886 298 \$, la Société a également entrepris diverses initiatives et développé un plan pour gérer ses risques d'exploitation et de liquidités en accord avec la conjoncture économique. La Société a préparé un budget pour 2010 en utilisant des hypothèses que la direction estime raisonnables. L'atteinte des résultats budgétés dépend de l'augmentation du chiffre d'affaires, de la livraison des ventes et du respect des échéanciers des contrats, de l'atteinte de la marge brute d'exploitation prévue et du contrôle des frais généraux et d'administration. La direction s'attend à respecter son budget et à avoir suffisamment de liquidités pour financer ses opérations au moins au-delà du 31 décembre 2010.

La Société est confrontée à des incertitudes qui peuvent avoir un impact sur les résultats d'exploitation futurs et les liquidités. Ces incertitudes comprennent la réduction des dépenses dans les projets d'énergie renouvelable, dû à la faiblesse de l'économie, les fluctuations de taux de change et la réalisation des objectifs de l'entreprise, mentionnés dans le paragraphe précédent, qui incluent le développement d'un nouveau secteur d'activités. Bien que la direction estime qu'elle a développé des plans d'actions pour atténuer les risques de liquidités et d'exploitation, il n'y a aucune assurance que la direction sera en mesure de réaliser son plan d'affaires et de maintenir le niveau de liquidités nécessaires si des événements ou conditions ne sont pas compatibles avec les attentes de la direction, les hypothèses budgétaires pour 2010 et les plans d'actions. Par conséquent, la Société pourrait avoir besoin de financement externe additionnel et il n'y a aucune assurance qu'elle l'obtiendra. Il est possible que les changements

futurs dans les marchés de capitaux fassent en sorte qu'un tel financement ne soit pas disponible au moment opportun. La Société est incapable de prédire les effets possibles, le cas échéant, de ces incertitudes et des ajustements éventuels à la valeur comptable des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaires si la Société ne disposait pas de liquidités suffisantes. Ces ajustements pourraient être importants.

Risque de change

La Société réalise environ 64 % de ses ventes et 54 % de ses achats en devises étrangères. Par conséquent, certains actifs et passifs sont exposés aux fluctuations du taux de change. La Société n'utilise pas d'instruments financiers pour réduire ce risque.

La direction ne croit pas que l'effet des fluctuations de change sera significatif et, par conséquent, n'a pas fourni une analyse de sensibilité de l'impact des fluctuations sur la perte nette et le résultat étendu.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent à mesure que le taux d'intérêt sur le marché varie.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts bancaires, à court terme et à long terme, pour lesquels le taux d'intérêt fluctue selon le taux préférentiel de l'institution financière. L'emprunt bancaire à court terme au 31 décembre 2009 est de 496 900 \$ (1 760 931 \$ en 2008) et la dette à long terme qui est sujette aux variations du taux d'intérêt est de 1 961 266 \$ (2 047 900 \$ en 2008). Le taux d'intérêt annuel est le taux préférentiel de l'institution financière majoré de 0,60 %. Si le taux d'intérêt sur les emprunts bancaires était de 50 points de base supérieur (inférieur), par rapport aux dettes bancaires en cours durant l'exercice 2009, le bénéfice net aurait été 12 300 \$ (21 800 \$ en 2008) supérieur (inférieur).

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Exception faite de Kurt Sorschak, président et chef de la direction de Xebec, il n'y a pas de participation significative, directe ou indirecte, des administrateurs de la Société, des cadres supérieurs et aucun actionnaire de Xebec ou tout associé ou affilié connu de ceux-ci, ne détient ou n'exerce le contrôle, directement ou indirectement, sur plus de 10 % des actions en circulation de la Société ni n'a participé de façon significative dans une transaction au cours des trois derniers exercices ou pendant l'exercice financier courant qui a eu ou aura une incidence significative sur Xebec. Kurt Sorschak, détient, contrôle ou dirige, directement ou indirectement, 13 757 778 actions ordinaires de Xebec ce qui représente plus de 10 % de toutes les catégories d'actions en circulation donnant le droit de vote, dont 5 250 823 sont entières.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Produits

Emplacement des clients

En millions de dollars	Période de trois mois terminée le 31 décembre	
	2009	2008
Moyen-Orient	0,1	3,8
Amérique du Nord	2,4	2,0
Amérique du Sud	0,7	-
Europe	-	1,1
Asie	0,6	0,5
Total des produits	3,8	7,4

Gammes de produits

En millions de dollars	Période de trois mois terminée le 31 décembre	
	2009	2008
Séchoirs de gaz naturel	1,7	5,9
Filtration de gaz comprimé	0,9	1,4
Séchoirs d'air	0,3	0,1
Purification de gaz	0,3	-
Services d'ingénierie	0,6	-
Total des produits	3,8	7,4

Les produits pour le quatrième trimestre de 2009 étaient de 3,8 millions \$, soit 3,6 millions \$ de moins qu'en 2008. Au cours du quatrième trimestre de 2008, il y a eu un regroupement important de ventes de séchoirs de gaz naturel à des clients situés au Moyen-Orient, lesquelles n'ont pas été récurrentes en 2009. En outre, les ventes du quatrième trimestre de 2009 ont quelques peu été ralenties suite à la fusion avec QuestAir et la transition de la Société à mettre l'accent sur le marché du traitement du biogaz.

Bénéfice net

Une perte nette de 5,0 millions \$, ou 0,23 \$ par action, a été enregistrée lors du quatrième trimestre de 2009 comparativement à un bénéfice net de 1,1 millions \$, ou 0,13 \$ par action, pour la même période de 2008, reflétant une diminution de 3,8 millions \$ dans le bénéfice brut et une augmentation de 2,2 millions \$ des frais de vente et d'administration.

Bénéfice brut

En millions de dollars (excepté la marge brute)	Période de trois mois terminée le 31 décembre	
	2009	2008
Produits	3,8	7,4
Coût des marchandises vendues	4,8	4,1
Bénéfice brut (perte)	(1,0)	3,3
Marge brute (%)	(26 %)	45 %

La Société a encouru une perte brute de 1,0 million \$ lors du quatrième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice brut de 3,2 millions \$ lors du quatrième trimestre de 2008. Les niveaux inférieurs du bénéfice brut et de la marge brute en 2009, comparativement à 2008, reflètent l'effet combiné de la hausse des dépenses de garanties, s'élevant à 1,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2009, et la baisse des ventes.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada la direction doit procéder à des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs, ainsi que la présentation de l'information sur les actifs et les passifs éventuels, à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges durant l'exercice. Les conventions comptables suivantes impliquent l'utilisation d'estimations qui pourraient changer entre les périodes de déclaration de façon à ce qu'il y ait un impact significatif sur les résultats financiers de la Société. Se référer également à la note 3 des états financiers où d'autres estimations sont décrites.

Provision pour garantie

Dans le cours normal de ses activités, Xebec assume certains frais d'entretien et de réparation en vertu des garanties offertes sur les séchoirs et les filtres. Les garanties couvrent une période allant de douze à dix-huit mois. Un passif est établi pour les coûts anticipés des réclamations sous garantie lorsque le produit est livré et complété. En établissant la provision pour garantie, la Société s'appuie sur l'historique des informations pour développer ses estimations. Étant donné la nature et le stade précoce des affaires de la Société, il n'y a pas beaucoup d'informations historiques sur lesquelles baser ces estimations. En outre, les résultats actuels peuvent être affectés par des événements ou des circonstances ponctuels et uniques. Dans la dernière partie de 2009, la Société a encouru des frais de garantie qui ont été significativement plus élevés que les provisions prises initialement. Les dépenses élevées résultent des demandes spécifiques de deux clients et, pour lesquels, la gamme de produits est différente. Dans chaque cas, les demandes étaient différentes et la direction croit qu'elles sont uniques et ne se reproduiront pas dans le futur.

Impôts sur les bénéfices futurs

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. L'effet d'un changement de taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constaté aux résultats dans l'exercice qui comprend la date à laquelle le nouveau taux est considéré pratiquement en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont évalués et, si leur réalisation n'est pas considérée comme étant plus probable qu'improbable, une provision pour moins-value est comptabilisée.

En évaluant la possibilité de réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction établit s'il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité des actifs d'impôts futurs seront réalisés. La réalisation ultime des actifs d'impôts futurs dépend de la capacité de réaliser des bénéfices imposables futurs pour les exercices au cours desquelles les écarts temporaires deviennent déductibles. Comme la direction croit qu'il existe une incertitude quant à la réalisation des actifs d'impôts futurs, une provision pour moins-value a été constatée pour la totalité des actifs d'impôts futurs.

La Société dispose de pertes autres qu'en capital reportées provenant du Canada d'environ 49 900 000 \$, lesquelles sont susceptibles de réduire le bénéfice imposable des exercices futurs. L'actif d'impôts futurs provenant de ces reports de pertes n'a pas été constaté aux états financiers. Les pertes viennent à échéance comme suit :

	\$
2014	4 900 000
2015	5 900 000
2025	6 900 000
2026	7 200 000
2027	6 800 000
2028	10 500 000
2029	7 700 000
	<hr/>
	49 900 000

La Société a également des pertes autres qu'en capital reportées provenant de Singapour d'environ 205 000 \$, lesquelles sont susceptibles de réduire le bénéfice imposable des exercices futurs sur une période illimitée.

La Société a des frais de recherche et développement totalisant environ 23 800 000 \$, qui sont reportables indéfiniment et peuvent être portés en diminution du bénéfice imposable des exercices futurs.

Au 31 décembre 2009, la Société a également des crédits d'impôts à l'investissement d'environ 8 300 000 \$ susceptibles de réduire les impôts à payer fédéral et provincial du Canada. Les crédits d'impôts à l'investissement ont commencé à expirer en 2007. L'avantage éventuel provenant des crédits d'impôts à l'investissement n'a pas été constaté dans les états financiers et les crédits expirent comme suit :

	\$
2010	870 000
2011	240 000
2012	510 000
2013	270 000
2014	410 000
2015	360 000
2016	260 000
2017	160 000
2018	100 000
2019	470 000
2020	910 000
2021	240 000
2022	920 000
2023	480 000
2024	740 000
2025	650 000
2026	410 000
2027	240 000
2029	60 000
	8 300 000

MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES INCLUANT LES ADOPTIONS INITIALES

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 « Écart d'acquisition et actifs incorporels » de l'Institut Canadien des comptables agréés (« ICCA ») en remplacement du chapitre 3062 « Écart d'acquisition et autres actifs incorporels ». Ceci a amené (i) le retrait du chapitre 3450 « Frais de recherche et développement » et de l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») 27, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation » et (ii) la modification de la note d'orientation-comptabilité (« NOC ») 11, « Entreprises en phase de démarrage ». Cette nouvelle norme fournit des directives sur la comptabilisation des actifs intangibles en accord avec la définition d'un actif et les critères pour comptabiliser un actif, que ces actifs aient été acquis ou développés à l'interne, ainsi que la clarification de l'application du principe de rapprochement des produits et des charges. L'adoption du chapitre 3064 élimine les frais de démarrage reportés qui sont maintenant comptabilisés à la dépense lorsque encourus. Par conséquent, la Société a ajusté le solde d'ouverture des bénéfices non répartis comme si la nouvelle norme avait toujours été appliquée par le passé et les montants correspondants de l'exercice précédent ont été retraités. Ainsi, la Société a fait des reclassements pour présenter certains actifs, principalement les logiciels, dans les actifs incorporels au lieu de les présenter avec les immobilisations corporelles.

Suite à l'adoption de cette nouvelle norme, le tableau suivant résume les ajustements qui ont été faits au bilan consolidé au 31 décembre 2008 et à l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date :

\$

Bilan

Augmentation (diminution) de	
Immobilisations corporelles	(143 619)
Actifs incorporels	(446 022)
Passif d'impôts futurs	16 424
Bénéfices non répartis	(573 217)

\$

État des résultats

Augmentation (diminution) de	
Amortissement des immobilisations corporelles	(44 839)
Amortissement des actifs incorporels	2 206
Coût des marchandises vendues	130 408
Frais de vente et d'administration	468 654
Impôts sur les bénéfices futurs	(16 424)
Bénéfice net pour la période	(540 005)
Bénéfice par action de base et diluée	(0,06)

Le 20 janvier 2009, la Société a adopté les recommandations du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») 173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » émis par l'ICCA. Cet abrégé clarifie que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être tenu en compte lors de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers. L'application prospective de cet énoncé n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

En juin 2009, la Société a adopté les amendements du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers – informations à fournir ». Les modifications augmentent les informations à fournir relativement à l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, incluant la fiabilité des données utilisées dans ces évaluations, et le risque de liquidités, étant donné les préoccupations à l'effet que la nature et l'étendue des exigences concernant le risque de liquidités étaient ambiguës et difficiles à appliquer. Les modifications apportées au chapitre 3862 s'appliquent aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009. L'adoption prospective de ce chapitre n'a eu aucun impact mesurable sur les états financiers consolidés de la Société. Les exigences de divulgation supplémentaires sont présentées à la note 27 des états financiers.

CONVENTIONS COMPTABLES ÉMISES RÉCEMMENT

Regroupement d'entreprises

Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ce chapitre établit des nouvelles directives pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Il fournit l'équivalent canadien de la norme internationale, IFRS 3 (révisé), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1582 s'applique de façon prospective aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou après. Une adoption anticipée est autorisée. La Société évalue actuellement l'effet de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

États financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

Le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle » remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 établit des directives sur la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 établit des directives sur la comptabilisation de la participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale dans des états financiers consolidés suite à un regroupement d'entreprises. Ceci est équivalent à la norme internationale, IAS 27 (révisé), « États financiers consolidés et individuels ». Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Leur adoption anticipée est permise au début de l'exercice. La Société évalue actuellement l'effet de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le Conseil des Normes Comptables (« CNC ») a annoncé que les normes canadiennes convergeront vers les IFRS. La date de passage des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada aux IFRS a été établie au 1^{er} janvier 2011. Même si les IFRS utilisent un cadre conceptuel similaire aux PCGR du Canada, il y a des différences significatives dans les principes comptables qui doivent être abordées.

Une évaluation initiale est planifiée pour le début de l'exercice 2010 afin d'examiner l'étendue de l'impact que cette conversion aura sur les rapports financiers, les processus de l'entreprise et les systèmes d'information. Le plan courant de la Société vise en particulier à identifier les différences entre les IFRS et les principes comptables courants de la Société, ainsi que l'évaluation de l'impact des différents choix comptables offerts conformément aux IFRS. De plus, une évaluation à un niveau élevé sera faite sur les systèmes d'information technologiques et les processus d'impôts de la Société. L'impact financier de la transition aux IFRS ne peut être raisonnablement estimé à ce jour, il pourrait y avoir des changements de conventions comptables et ceci pourrait avoir une incidence sur les états financiers de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Afin de se conformer aux exigences de divulgation en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société et ses filiales consolidées doivent maintenir des contrôles et des procédures qui sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante divulguée dans le présent rapport de gestion et les états financiers correspondants est correctement enregistrée, préparée, résumée et divulguée en temps opportun au Conseil d'administration et au Comité de vérification.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, est également responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF). Ces contrôles visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers aux fins de publication conformément aux PCGR du Canada.

La direction de la Société a effectué une évaluation de haut niveau, documentée de façon minimale, de l'efficacité des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) de la Société. Certaines faiblesses ont été identifiées. Plus précisément, la Société n'avait pas suffisamment de documentation comptable, de politiques, de procédures ou de ségrégation des tâches pour certains cycles de transactions.

Pour corriger les lacunes ci-dessus, la Société recrute du personnel financier supplémentaire au siège social afin de superviser l'information financière et a consulté des conseillers fiscaux sur diverses questions. La Société continue de déterminer d'autres plans de solutions appropriés, tels que la revue de la structure organisationnelle du département de comptabilité, afin de renforcer ses ressources pour qu'elles correspondent à la croissance de la Société. Toutefois, la prise de contrôle inversée et l'intégration de QuestAir dans le second semestre de l'année a

nécessité le dévouement et les efforts du personnel clé de gestion et des ressources financières durant cette période. Ainsi, même si la Société a fait des progrès, il y a eu quelques retards dans l'exécution des plans de correction.

La Société envisage également procéder à une évaluation plus détaillée et documentée de la conformité de ses CIIF en vertu du Règlement 52-109, laquelle devrait être achevée en 2010. Une firme professionnelle indépendante a également été consultée pour aider la Société, en 2010, à développer un processus de conversion aux IFRS.

De plus, des politiques officielles de divulgation et d'autorisation ont récemment été approuvées par le Conseil d'administration. Un Comité officiel de divulgation sera établi pour superviser les communications de l'entreprise et les politiques de divulgation et d'autorisation de l'information seront communiquées à la haute direction et mises en œuvre à travers la Société. La Société prévoit compléter ce processus durant l'exercice 2010.

La Société croit que les faiblesses du contrôle interne à l'égard de l'information financière ont été atténuées par la participation active de la haute direction et du Conseil d'administration dans toutes les affaires de la Société; la bonne communication au sein de la Société; le niveau actuel d'activités et de transactions au sein de la Société étant transparent; et un examen approfondi des états financiers de la Société par la direction et le Conseil d'administration.

En se basant sur les résultats de l'évaluation de la direction, le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conclu que, à la fin de la période couverte par ce rapport, les contrôles et les procédures de divulgation de la Société étaient suffisamment efficaces pour fournir une assurance raisonnable que les renseignements requis dans les rapports qu'elle dépose sont enregistrés, préparés, résumés et présentés dans un délai approprié et selon les formalités requises.

La direction de la Société est d'avis que les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, auxquels le présent rapport de gestion se rapporte, présentent correctement à tous égards importants la situation financière de la Société ainsi que ses résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour la période couverte.